



N° 07.09.2016

Objet : Désignation d'un représentant de la CCGPSL à l'Assemblée des Territoires de la Région

Nombre de délégués : 70
Présents : 50
Suffrages exprimés : 57

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance ordinaire

L'an deux mil seize et le vingt septembre, le Conseil de Communauté du Grand Pic St Loup s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sis Hôtel de La Communauté à ST-MATHIEU-DE-TREVIERS, après convocation légale le 14 septembre 2016, sous la Présidence de Monsieur Alain BARBE.

Étaient présents :

M. Jacques GRAU (Assas)
Mme Agnès ROUVIERE-ESPOSITO (Buzignargues)
M. Philippe DOUTREMEPUICH (Causse de la Selle)
M. André COT (Claret)
Mme Karine GARCIN-ESCOBAR (Combaillaux)
M. Michel PLAN (Ferrières les Verreries)
Mme Irène TOLLERET (Fontanès)
M. Pierre ANTOINE (Guzargues)
M. Thierry DUBOIS – M. André LEENHARDT (Lauret)
M. Alain BARBE – Mme. Dominique STEWART (Les Matelles)
M. Gérard BELIN (Le Triadou)
M. Georges CAPUS (Pégairolles de Buèges)
Mme Françoise MATHERON (Saint Bauzille de Montmel)
Mme Francine BOHE – M. Alphonse CACCIAGUERRA – M. Rodolphe CAYZAC – M. Alain PERRET DU CRAY (Saint Clément de Rivière)
M. Claude COURTOIS – M. Guillaume FABRE – M. Gilles FRONTIN – Mme Michèle LERNOUT – Mme Valérie RIVIERE (Saint Gély du Fesc)
M. Jean-Michel PECOUL (Saint Hilaire de Beauvoir)
M. Laurent SENET (Saint Jean de Buèges)
M. Jean-Claude ARMAND – M. Yves GRUVEL (Saint Jean de Cornies)
M. Jean-Pierre RAMBIER (Saint Jean de Cuculles)
M. Michel CROUSILLES – M. Jean-Louis RODIER (Saint Martin de Londres)
Mme Patricia COSTERASTE – M. Jérôme LOPEZ – Mme Christine OUDOM – M. Lionel TROCELLIER (Saint Mathieu de Trévières)
Mme Véronique TEMPIER (Saint Vincent de Barbeyrargues)
M. Philippe LAGARDE – M. Antoine MARTINEZ (Sainte Croix de Quintillargues)
Mme Eliette CHARPENTIER (Sauteyrargues)
M. Eric BASCOU – Mme Françoise GALLAS – M. Philippe SECONDY (Teyran)
M. Jean-Baptiste PANCHAU (Vacquières)
M. Hussam AL MALLAK – M. Philippe CAZALS (Vailhauquès)
Mme Catherine DUFOUR – M. Gérard FABRE (Valflaunès)
M. Jean-Paul CAIZERGUES (Viols en Laval)
Mme Nadia CHAPELLE – M. Pierre LOUIS (Viols le Fort)

Excusés :

M. Benoit AMPHOUX (Assas) – *Pouvoir à M. LEENHARDT*
Mme Pascale POMMIER (Assas) – *Pouvoir à M. GRAU*
Mme Claudine SAEZ (Cazevieille)
Mme Martine DURAND-RAMBIER (Claret) – *Pouvoir à M. COT*
M. Daniel FLOUTARD (Combaillaux) – *Pouvoir à Mme GARCIN-ESCOBAR*
M. Pierre ADER (Les Matelles)
M. Franck TOURREL (Mas de Londres)
Mme Clothilde OLLIER (Murles)
M. Edward HOLLAND (Notre Dame de Londres)
M. Roger GRANIER (Rouet)
M. Arnaud DELRUE (Saint André de Buèges)
M. Jérôme DUSFOUR (Saint Bauzille de Montmel) – *Pouvoir à Mme MATHERON*
M. François GEORGIN (Saint Clément de Rivière)
Mme Annie LAMOR (Saint Gély du Fesc) – *Pouvoir à Mme LERNOUT*
M. Philippe LECLANT (Saint Gély du Fesc)
Mme Claude LORY (Saint Martin de Londres) – *Pouvoir à M. RODIER*
M. Robert YVANEZ (Saint Mathieu de Trévières) – *Pouvoir à Mme TOLLERET*
M. Frédéric CAUSSIL (Saint Vincent de Barbeyrargues)
M. Salvator D'AURIA (Teyran)
Mme Ban WAGNER (Vailhauquès)

Mme Françoise GALLAS est élue secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
034-200022986-20160920-07092016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016

Monsieur le Président expose que par courrier en date du 17 juin 2016, Madame la Présidente de la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées a informé la CCGPSL de la création d'une Assemblée des Territoires de la région.

Cette assemblée sera composée de 158 membres élus (ne siégeant pas au conseil régional) désignés par les territoires de projets et respectera les principes de base que sont la parité femme-homme et l'équité territoriale.

Trois missions lui seront confiées :

- Concertation : afin de formuler des recommandations sur les grandes décisions du conseil régional mais également d'être consultée sur les grandes réflexions
- Capitalisation et transfert : afin d'être un lieu d'échange d'expérience, d'enrichissement des pratiques et de mise en réseau.
- Expérimentation et innovation : afin que le conseil régional puisse tester sur des territoires pilotes un nouveau dispositif avant de le généraliser, mais aussi, pour qu'à leurs initiatives, des collectivités puissent réinventer la façon de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques.

La CCGPSL sera représentée au sein de cette Assemblée des Territoires par un titulaire et un suppléant (avec respect de la parité femme-homme).

Monsieur le Président propose les candidats suivants :

- Titulaire : Monsieur Alain BARBE, Président
- Suppléant : Madame Véronique TEMPIE, 1^{ère} Vice-Présidente

**Le Conseil de Communauté,
Son Président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

➤ **DESIGNE :**

- Titulaire : Monsieur Alain BARBE, Président
 - Suppléant : Madame Véronique TEMPIE, 1^{ère} Vice-Présidente
- pour représenter la CCGPSL au sein de l'Assemblée des Territoires de la Région.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire,*

**Le Président,
Alain BARBE**

Monsieur le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Certifié exécutoire par M. le Président
Compte tenu de la publication le 30 SEP. 2016
De la notification le 30 SEP. 2016
Et de la transmission à M. le Préfet le 30 SEP. 2016

Le Président,
A. BARBE



Accusé de réception en préfecture
034-200022986-20160920-07092016-DE
Date de télétransmission : 30/09/2016
Date de réception préfecture : 30/09/2016